

AMIANTE ET SANTÉ PUBLIQUE

Séance d'information de l'ASCA Vaud 12 septembre 2024

Florian Ruf, chef de projet, Office du médecin cantonal - florian.ruf@vd.ch

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE -



AMIANTE

- Groupe de différents minéraux à texture fibreuse et présents à l'état naturel
- Les matériaux amiantés ont été principalement utilisés dans les bâtiments des années 1950 à 1970 (mais également avant et après)
- Interdiction de l'amiante en Suisse en 1990
- 68% du parc immobilier vaudois est antérieur à 1991



RISQUES POUR LA SANTÉ

- Les fibres d'amiante libérées dans l'air et inhalées sont nuisibles pour la santé et peuvent causer des maladies
 - → les plaques pleurales : épaississements de la plèvre (l'enveloppe du poumon), n'entraînant pas de symptômes
 - → l'asbestose : fibrose pulmonaire, c'est-à-dire une lésion cicatricielle, irréversible et diffuse du tissu pulmonaire
 - → le mésothéliome : cancer de la plèvre
 - le cancer du poumon
 - plus rarement, d'autres cancers comme le cancer de l'ovaire, le cancer du larynx, le cancer colorectal, le cancer de l'estomac et le cancer de l'œsophage.

Canton de Cauton de Cauton

LE MÉSOTHÉLIOME

- Cancer de la plèvre (enveloppe des poumons)
- Pathologie spécifique à l'amiante
- 170 cas diagnostiqués en moyenne chaque année (sur la période 2013-2017)
- La moitié des mésothéliomes sont diagnostiqués après 73 ans chez les hommes et après 74 ans chez les femmes
- Taux de survie relatif à 5 ans (par rapport à la population générale) de 6% chez les hommes et 10% chez les femmes (sur la période 2013-2017)
- Le cancer en Suisse, rapport 2021 Etat des lieux et évolutions

EPIDÉMIOLOGIE

- L'exposition professionnelle à l'amiante est estimée à 680 à 1'160 décès par cancer du poumon, 140 décès par mésothéliome, 10 à 50 décès par cancer de l'ovaire et 10 à 20 décès par cancer du larynx, pour un total de 830 à 1'360 décès par année en Suisse
- Ces estimations se fondent sur les données du <u>Global</u>
 <u>Burden of Disease</u> ainsi que sur les statistiques
 nationales de mortalité liée au cancer (<u>ONEC</u>)
- Temps de latence très long (20 à 50 ans) entre l'exposition et la déclaration de la maladie



L'AMIANTE À L'ETAT DE VAUD

Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP)

Contrôle des diagnostics LATC

Amiante

Direction générale de l'environnement (DGE)

ORRChim (interdiction)

Déchets

Direction générale de la santé (DGS)

Santé publique Projet de stratégie cantonale

